

# FICHE TECHNIQUE.

## COMPTAGE PIÉTON.

### I. Qu'est-ce que le comptage piéton ? Comment cela fonctionne, quelles technologies ?

Le comptage piéton permet aux municipalités d'avoir une idée assez précise du nombre de piétons passant par tel ou tel point. Il s'effectue via des capteurs de différentes sortes, posés sur des infrastructures déjà existantes (murs, sol), ou bien posés dans des aménagements prévus à cet effet (comme des poteaux munis de capteurs).

De nombreuses technologies sont utilisées, comme les infrarouges, les logiciels de reconnaissance de forme, ou le repérage des smartphones.

### II. Quelles précautions ?

Cet outil dans le management des centres-villes nécessite tout de même quelques précautions :

- Veillez à placer les compteurs à des endroits pertinents, où les flux sont intéressants à étudier ;
- Choisissez le capteur adapté à l'endroit où il va être placé (dans son mode de fonctionnement, dans son mode d'alimentation) ;
- Vous pouvez aussi être vigilant sur le respect de la vie privée des piétons ;

### III. A quoi cela sert de compter les piétons ?

Le comptage permet d'avoir un regard objectif et des données précises sur la fréquentation d'une rue ou d'un lieu.

Cela facilite grandement deux choses : la gestion de l'espace public par la commune, et la dynamisation de la ville grâce à des animations ou à des commerces.



# FICHE TECHNIQUE.

## COMPTAGE PIÉTON.

### A. La gestion de l'espace public

Gérer la ville : Les compteurs permettent tout d'abord de voir comment on entretient les espaces et de pouvoir quantifier les évolutions.

Effectuer des comparaisons : Ils rendent aussi possibles les comparaisons de fréquentation au sein d'une année. La ville connaît-elle des périodes d'affluence touristique ?

Établir des priorités. Les priorités dans l'aménagement des infrastructures urbaines et dans les politiques publiques (notamment pour déjouer l'évitement de certaines rues) peuvent apparaître.

Évaluer les politiques publiques. Les statistiques font aussi mesurer la pertinence des politiques publiques en faveur des mobilités douces.

Évaluer le succès d'une manifestation. Un dernier point essentiel est l'évaluation du nombre de participants à un événement (culturel, associatif,...)

### B. La dynamisation des centres-villes

Communiquer. On peut fournir des chiffres aux commerçants, à la presse,... pour justifier les projets. Les données offrent un moyen simple pour les mairies de convaincre leur interlocuteur.

Attirer les investisseurs. Les commerçants et les franchises peuvent voir les fenêtres d'opportunité présentes dans la ville.

Guider les décisions. Les commerçants disposent ainsi d'outils objectifs pour prévoir leurs jours et horaires d'ouverture par exemple.

### IV. Qui est sur le marché ? (liste non exhaustive)

- « Leader du marché » : **Eco-compteur**, entreprise d'origine bretonne. Ses produits sont accompagnés d'un service d'analyse des données.



# FICHE TECHNIQUE.

## COMPTAGE PIÉTON.

Grâce à ses logiciels, ses produits évitent les faux comptages (animaux, ombres,...).

- **Mytraffic**: Les produits sont assez équivalents à ceux d'Eco compteur, mais ils mettent l'accent sur le fait de dresser le profil des piétons, ou de mesurer la concurrence entre les villes.
- **Metrocount**, spécialisé notamment dans les flux des vélos
- **Tagmaster**, qui propose des produits variés dans leur alimentation et leur forme

### V. Exemples de villes utilisant ces technologies

*\* indique que les villes sont membres de notre Réseau*

- **Dijon\*** (Eco compteur).

L'installation de compteurs en 2011 avait pour but de mesurer la pertinence des actions menées dans la ville (par exemple la création d'une zone touristique). Les compteurs se sont révélés particulièrement pertinents dans l'analyse des flux lors du déconfinement, ou précédemment lors des marchés de Noël.

L'observatoire du Commerce de la ville publie maintenant les chiffres afin d'indiquer la bonne santé du centre-ville. →



- **Lyon** (Eco compteur). 3<sup>ème</sup> commune de France. Le comptage se concentre principalement sur les vélos.

En effet, il accompagne un plan modes doux adopté en 2009, prévoyant l'installation de 1000 km de pistes cyclables. Ces données y suscitent un intérêt, puisqu'elles comptent parmi les plus téléchargées de la métropole.



# FICHE TECHNIQUE.

## COMPTAGE PIÉTON.

Elles montrent aussi le succès des politiques publiques en faveur des mobilités douces, puisqu'il a été observé que la circulation à vélo a augmenté de 370 % en 10 ans. →

- **Vesoul** (Mytraffic). Une étude de 15 mois a été demandée à Mytraffic en 2018 de la fréquentation de certains points.

Le coût du service s'est élevé à 20.000 euros.

Grâce à l'étude, la commune a constaté des surprises, notamment dans les jours et les horaires de fréquentation de l'espace public. Un chantier a ensuite été engagé par la mairie et le manager de centre-ville pour redynamiser le tissu commercial local avec par exemple l'installation d'une boutique éphémère et une réflexion sur l'ouverture des commerces entre midi et deux, au moment où les pauses déjeuner sont prises.



→ Contact : Loïc Leroy, Chargé de mission Action cœur de ville / [loic.leroy@vesoul.fr](mailto:loic.leroy@vesoul.fr)

- **Grasse\*** (Mytraffic). Lancé avant l'été 2019, l'outil de comptage piéton permet notamment à la ville de disposer de données très précises permettant d'ajuster la politique de revitalisation du centre-ville en analysant les aménagements de rue, l'arrivée de nouvelles enseignes, les modulations horaires (maintien de l'ouverture entre midi et deux des commerces notamment comme la fréquentation du centre-ville reste dense). Coût 24 900 euros.

Plus d'informations dans l'article Localtis suivant ici

→ Contact : Yann Clerc, Chef de projet Action Coeur de Ville  
[yann.clerc@ville-grasse.fr](mailto:yann.clerc@ville-grasse.fr) / 06.22.41.69.21



# FICHE TECHNIQUE.

---

## COMPTAGE PIÉTON.

- **Vichy** (Eco-compteur). Le réseau MG2T (réseau régional des managers de centre-ville de la région Auvergne-Rhône-Alpes), a permis à des communes de la région de s'associer afin de commander conjointement des compteurs.

La ville de Vichy a pu en acquérir 4, pour un montant de 12.758 euros. Ces compteurs permettent de mesurer l'évolution de la fréquentation de certaines rues de la ville, ce qui facilite le pilotage des politiques publiques. Par exemple, il a été décidé de piétonniser une rue car le nombre de passants y était important."

